

BULLETIN

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin paraîtra le 23 Juin

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95
COMPTE CHEQUES POSTAUX
NANTES 6.015

ÉCHOS

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE : En raison de la dépopulation de nos campagnes, de 1919 à 1927, on a dû faire appel à plus de 600.000 ouvriers agricoles étrangers (soit plus de 60.000 par an). Dans ces chiffres, les saisonniers comptent pour moitié.

AU X^e CONGRES DE L'AGRICULTURE, à Lille, d'importantes questions ont été débattues ; entre autres l'exportation des produits agricoles ; les marques d'origine ; la question des transports, des pailles et fourrages, des bestiaux et des viandes ; la main-d'œuvre agricole, etc...

SEMIS TARDIFS : Les gelées de décembre 1927 ont nui aux ensemencements. Une température de 10° à 12° est dangereuse pour le blé, si la terre n'est pas recouverte de neige ; il faut semer tôt, pour que les blés puissent résister aux froids de décembre. « Quand la semaille réussit après la Toussaint, le père ne doit pas le dire à son fils ».

POUDRAGE DES SEMENCES : Des recherches spéciales vont être effectuées, par l'Institut des recherches agronomiques, pour étudier l'efficacité du traitement à sec de la carie des céréales, à l'aide d'une poudre fongicide, comparativement aux anciens procédés, par immersion, dans des solutions de sulfate de cuivre ou de formol.

POUR LE VIN, POUR L'HYGIENE : Tel est le titre de la brochure, présentée par M. Viata, à l'Académie d'Agriculture, pour intensifier la consommation du vin et lutter contre l'alcoolisme. Il n'est pas de meilleure antidote que le vin, contre l'alcool.

UN POIREAU GIGANTESQUE a été obtenu en pleine terre, près de Bayonne, par M. Fernandez. Il mesure 1^m20 de haut et 31 cm. de tour.

REPRODUCTEURS OVINS : A Yves (E.-et-L.), il s'est vendu des béliers, de race Ile-de-France, adultes : 5.300 fr., et des agneaux de cinq mois : 2.850 fr. ; 191 mâles, dont beaucoup d'agneaux, ont produit près de 300.000 fr. A Bregny (Oise), dans une autre vente, un agneau de cinq mois a atteint le prix de 5.200 fr.

EN TUNISIE : La dernière campagne d'élevage a été plutôt mauvaise, par suite de la sécheresse de l'automne. Une bonne partie des agneaux a été perdue, et il y a eu une grosse mortalité des chèvres et des brebis.

LA SOCIÉTÉ HIPPIQUE PERCHERONNE tiendra son concours annuel à la Ferme-Bernard du 28 juin au 1^{er} juillet. 37.900 francs de primes y sont affectés.

DECHETS DE BOIS : Le Ministère de l'Agriculture organisera à Versailles, en juin et juillet prochain, une exposition forestière et une démonstration d'appareils pour l'utilisation de la sève et des copeaux de bois.

DETRUISEZ LES HANNETONS : Tendez une bâche sous les arbres aux premières heures du jour, et secouez-les, pour y faire tomber les hannetons ? Versez-les dans des tonneaux contenant du lait de chaux. Le récipient étant plein, videz-le dans une fosse, écartée à 1 m. 50 en terre. Recouvrez le tout d'une couche de chaux, puis de terre. En détruisant les hannetons, vous obtiendrez ainsi un bon engrais.

CONTRE LES SOÛRIS, il suffirait pour les écarter, de placer, au fond et en haut des sacs de grains ou farines, quelques feuilles de menthe sauvage, dont l'odeur les repousse. C'est un procédé simple, facile à essayer.

EN ALLEMAGNE : L'électrification des campagnes a fait de rapides progrès. Le nombre des réseaux est vingt fois plus élevé qu'avant guerre. L'éclairage électrique égale la motricité ferme ; le courant actionne petit à petit tous les instruments d'intérieurs.

3.866. — Ce n'est pas un hybride ; c'est le nombre que vous obtiendrez en totalisant les chiffres suivants : 1° L'année de votre naissance ; 2° l'âge que vous aurez cette année ; 3° l'année de votre mariage ; 4° le nombre d'années, depuis que vous êtes mariés. Le total fait 3.866. Essayez, c'est amusant !

POUR NOTRE OUTILLAGE

La rareté croissante de la main-d'œuvre, la nécessité d'augmenter sans cesse la production, le progrès continu des méthodes ont amené l'outillage agricole à jouer dans la vie d'un agriculteur, dans la conduite d'une culture, un rôle primordial.

L'agriculture a-t-elle été suivie, secondée dans son désir par l'industrie appropriée, ou non ? C'est bien là la question qu'on se pose périodiquement à l'occasion des salons de la machine agricole.

La lecture d'un annuaire, la visite d'un Salon seraient pour beaucoup une révélation. Se doute-t-on, en effet, de l'activité de cette industrie, petite et grande, qui approvisionne l'agriculture de son outillage ? Il n'en est pas au monde qui présente plus de diversité. Il faut, en effet, qu'elle s'adapte à tant de conditions particulières : caractères locaux, importance des exploitations, situations des lieux, nature des cultures, etc. Car, s'il est une clientèle qui souhaite l'unification, la standardisation d'un outillage, ce n'est certes pas la clientèle agricole, si diverse et si particulière. Quand on parcourt encore aujourd'hui les expositions, on est frappé de ces caractères locaux, marques ineffaçables de l'origine, que certains outils portent avec eux.

Mais ces caractères trop particuliers n'ont pas asservi le grand outillage. Ils sont restés liés à cette partie qui, jadis, était l'unique ressort du forgeron du village, les instruments de culture.

L'industrie de la construction du matériel agricole occupe en France une très grande place. Elle fait l'objet de l'activité de très grandes maisons et d'une infinité de petites entreprises. On s'en rend bien compte sur le terrain de nos expositions. C'est d'ailleurs dans le matériel de culture que règne la plus grande diversité. On n'en finirait pas de faire l'énumération des outils par elle fabriqués : araires, brabant, bises, polysocs, charnues vigneronnes, charnues de jardin, piocheuses, fouilleuses, extirpateurs, déchausseuses, diviseurs, pulvérisateurs, scarificateurs, rayonneuses, herbes roulantes, canadiennes, articulées, rouleaux, croskils, houes, houes à vignes, cultivateurs, bineuses, sarclouses, buttoirs, régénérateurs pour prairies, semoirs de toute espèce, à grains, à graines, à engrais..., et l'on est sûr d'en oublier. Ces constructions occupent quelques centaines de maisons dispersées dans toute la France. Des maisons françaises, très peu sont étrangères.

Mais, dans le matériel mécanique de récolte, c'est encore bien récemment que l'agriculture a pu commencer à s'approvisionner en France. Il y a une cinquantaine d'années, les premières faucheuses et moissonneuses vus en France ont été d'origine anglaise. Mais il y a bien longtemps. Et depuis déjà des années, la première Wood est retournée à la ferraille.

Le progrès de ces fabrications n'a cessé d'être constant. On a d'abord cherché à alléger ce matériel, à lui faire rendre sans le surcharger outre mesure, une série de services continus. La faucheuse devint une moissonneuse ; un appareil à lier lui a été joint, et un porteur par la suite ; puis, récemment encore, un appareil à battre. Ainsi s'est trouvé considérablement simplifié et allégé le travail de la culture.

Dans la construction même de ces machines, de très sérieux progrès s'accomplissent chaque jour. Il y a par exemple, dans le système d'entraînement d'une faucheuse Hirondelle n° 15 de la maison Amoureux, une souplesse et une douceur qu'on n'avait jamais espéré voir aux machines de notre jeunesse et qu'aucune autre encore n'a atteintes.

Dans la qualité des métaux eux-mêmes, quel progrès ! M. de Monicault, intervenant récemment à la Chambre à propos du tarif douanier, faisait cette observation que « quels que soient les efforts d'une ou deux Sociétés, auxquelles nous rendons hommage, pour nous soustraire à la maîtrise étrangère », la fabrication française ne valait pas l'étrangère. « Il en est ainsi, ajoutait-il non à cause de la qualité de la main-d'œuvre, mais surtout en raison de la qualité des fontes qui servent à la fabrication. » On peut bien dire que c'est là une formule inexacte et injuste. Rien ne porte à croire que les fabricants français de machines agricoles recherchent les plus mauvais métaux. Et puis pourquoi cette fabri-

Un Brin de Gaussette...



Jamais le lait n'avait fait couler tant d'encre dans nos grandes gazettes ; mais je crois bien que toute cette encre et ces flots de boniments n'ont pas fait couler davantage de lait ! Nos vaches restent impassibles, en dehors de toute polémique, nous donnant leur précieux liquide avec parcimonie.

— Le lait devrait coûter moins cher, me disait l'autre jour M. Lépicié, puisque les vaches se nourrissent toutes seules avec de l'herbe. C'est tout bénéfice, et vous comprenez que les pauvres gens, les vieillards, les malades, les enfants...

— C'est bien vrai, mon cher Monsieur, c'est toujours cher quand il faut déboursier ; mais, sapsist, on ne peut pas produire du lait uniquement par philanthropie ! Demandez-le donc aux nourrices ? Qu'il y ait des Sociétés, des Œuvres qui s'occupent d'en distribuer aux nourrissons, aux indigents, pour rien ou pour quelques sous, c'est très bien, et même ces Œuvres sont à encourager dans toutes les villes. Mais combien de petits cultivateurs ont leurs vaches comme gagne-pain ? Il faut qu'ils puissent vivre et trouver une petite rémunération de leur travail et des sous engagés. Tant les traire dimanches et fêtes, se lever de très bon matin à 5 heures les jours de maladies et de mortalité. L'herbe qu'elles broutent à 12 heures a tout de même une valeur. Quand on leur donne des choux, des rutabagas, des betteraves, du foin, tout cela est récolté sur la ferme ; mais en avez-vous calculé le prix de revient ? Et quand il faut acheter du son, des tourteaux, des produits mélangés, ou des succédanés, pour compléter le ration, croyez-vous que ça ne se paye pas un bon prix, Monsieur Lépicié ?

— Oh ! je veux bien vous croire, Monsieur Jeannot ; mais heureusement que la main-d'œuvre à la campagne ne coûte pas encore trop cher.

— Là, vous vous bercez d'illusions ! Quand on veut du personnel, aujourd'hui, il faut mettre le prix, heureux encore quand on tombe sur un bon vacher.

— On trouve plus facilement un chauffeur d'auto, un représentant de commerce ou un bon agent d'assurance. Quant aux bonnes, elles préfèrent promener les gosses en ville que de garder les vaches.

— Comme vous le dites, Monsieur Lépicié ; mais rapport au prix du lait, celui du pain, celui du sucre, on en fait toute une tournée dans les journaux.

— C'est de la politique alimentaire et du remplissage.

— Ben sûr ! Seulement ça excite les citadins, qui ne comprennent pas, contre les paysans. Pourquoi est-ce qu'on ne dit rien du tout quand les apéritifs, les cinémas, les godasses, les bas de soie ou les complets-vestons, par exemple, augmentent d'un tiers ou d'un quart ? Ça, le bon public avale tout sans sourciller ! On se rue sur ce qu'il y a de plus cher ; jamais on n'a tant vendu d'objets de luxe que depuis la guerre ; dans les théâtres, personne ne va plus au poulailleur... il n'y a plus que des coqs de luxe !

— Les crimes et les vols augmentent aussi, et les journaux les étalent comme un film de cinéma.

— C'est une drôle de mentalité et une belle justice ! Tenez, Monsieur Lépicié, on voit tous les jours des caissiers levant le pied avec plusieurs millions, ou des maris jaloux qui tuent le séducteur de leur femme ; ils s'en tirent toujours avec deux ou cinq ans de prison... avec sursis ! A côté de ça, si on pince un pauvre diable qui aura commis une petite défaillance, en mouillant son lait, ou en ne déclarant pas le degré exact de son vin, celui-là, le Service de Répression des Fraudes le salera ; vous prie de croire, avec plusieurs milliers de francs d'amende et aussi de la prison.

— Il faut tuer par passion, ou voler par amour du jeu pour être acquitté, mon pauvre Monsieur Jeannot !

— C'est tout de même une drôle d'égalité ! Si qu'on mouillait notre lait par passion, ou avec le désir d'empoisonner quelqu'un, on s'en tirerait peut-être bien avec les félicitations des jurés ?

J. ESPARBÈS.

MAITRE JEANNOT.

Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure

AVIS AUX CULTIVATEURS DE BLES DE SEMENCE

En vue d'encourager la culture des meilleures variétés de blés, les cultivateurs de la Loire-Inférieure qui seraient disposés à vendre à d'autres cultivateurs de leur région des semences bien triées de leur récolte 1928, en variétés déjà acclimatées, sont invités à écrire à M. le Président de l'Office agricole, en faisant connaître :

- 1° Leurs noms, prénoms et adresse ;
- 2° Les noms des variétés qu'ils pourraient vendre, ainsi que les quantités approximatives qu'ils pensent pouvoir récolter.

L'Office agricole fera, au besoin, visiter les cultures et indiquera ensuite les centres de production de semences aux cultivateurs du département désireux de se procurer de bonnes semences de variétés acclimatées.

L'Office a décidé, d'autre part, d'accorder des ristournes aux agriculteurs de la Loire-Inférieure acheteurs de ces blés.

Prière d'écrire à l'Office agricole, 5, rue Fanny-Pecot, avant le 20 Juin, dernier délai.

Comme suite à la note sur les blés de semence que nous avons publiée dans le dernier Bulletin, ajoutons ceci :

L'Office agricole invite les Comices cantonaux à organiser de suite des concours de blés et leur accorde des prix à décerner à 4 ou 5 producteurs par canton. Les résultats de ces concours seront immédiatement transmis à l'Office.

En même temps, l'Office, par la circulaire ci-dessus, demande aux producteurs de blé de semence du département de lui faire connaître quelles variétés ils cultivent et s'ils seraient disposés à vendre des semences aux cultivateurs de leur région.

Quand l'Office sera ainsi renseigné sur les centres de production du département et leurs disponibilités approximatives, il pourra indiquer aux agriculteurs, soucieux d'améliorer leurs rendements, les producteurs de leur région chez lesquels ils pourraient facilement trouver des semences, et déterminer la ristourne qu'il leur donnera sur ces achats pour des quantités limitées.

Maï 1928.

Monsieur et cher Adhérent,

C'est au début de la campagne 1926-1927 qu'est intervenu un premier accord entre l'A. G. P. B. et l'Association Nationale de la Meunerie française pour la vente du blé au poids spécifique.

Le président de l'A. G. P. B., constatant que la meunerie avait de plus en plus tendance à faire intervenir dans la fixation de ses prix d'achat la notion du poids spécifique du blé, avait jugé, en effet, que si cette tendance demeurait unilatérale, elle s'exercerait fatalement au détriment des producteurs. Il a donc pensé qu'il était préférable de chercher à établir une réglementation rigoureuse conciliant les intérêts en présence. Cette réglementation devant, dans son idée, d'une part, donner aux producteurs les moyens d'obtenir un prix suffisant pour leurs blés de bonne qualité et, d'autre part, leur fournir une arme de défense contre l'application de réactions exagérées pour les blés de faible poids spécifique.

Le principe de la vente au poids spécifique et le barème destiné à en régler

Confédération Générale des Producteurs de fruits à cidre

Les délégués des Syndicats agricoles adhérents à la Confédération générale des producteurs de fruits à cidre, se sont réunis, en assemblée générale extraordinaire, le 24 mars dernier, au siège social de la Confédération, 39, rue d'Amsterdam, à Paris, sous la présidence de M. Jean Lazard.

Le président rendit compte de l'action du groupement au cours des derniers mois, aussi bien en ce qui concerne les conditions de transport par chemin de fer des fruits à cidre, que la révision douanière et la conclusion d'accords commerciaux avec l'étranger.

L'Assemblée examina ensuite la constitution éventuelle d'une Coopérative de production, de conservation et de vente en commun, capable de faciliter l'écoulement des pommes à cidre et dérivés. La constitution de cette Coopérative a été décidée, elle prendra le nom de « Coopérative générale des producteurs de fruits à cidre et dérivés ». Constituée sous le régime des Sociétés civiles particulières, elle comprendra comme membres adhérents : les Syndicats agricoles, les Coopératives agricoles, les producteurs individuels. Son capital sera composé de parts de 100 fr., intégralement versés.

Le siège social de la Coopérative sera établi à Paris. La coopérative jouera le rôle d'un courtier et cherchera à mettre directement en rapport les producteurs de pommes à cidre et poires à poiré, de cidres, eaux-de-vie, flegmes et alcools ; mares, avec les utilisateurs et consommateurs.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Confédération.

Le Mildiou

EVOLUTION ET TRAITEMENTS EN 1927. CONCLUSIONS PRATIQUES

Tel est le titre de l'intéressante brochure, que viennent de publier les deux éminents agronomes : MM. L. Moreau et E. Vinet, Directeurs du Centre d'Expérimentation Viticole de l'Office Régional Agricole de l'Ouest.

Tous les bons viticulteurs tiendront à se procurer cette étude sur le mildiou. Adresser les demandes, accompagnées de la somme de 3 francs, au Syndicat Central, 2, rue Scribe, à Nantes.

Enquête sur la Vente du Blé au poids spécifique

Nous recevons de l'Association Générale des Producteurs de Blé, la lettre suivante, que nous nous empressons de porter à la connaissance de nos Adhérents, espérant qu'ils voudront bien nous soumettre leurs appréciations, sur cette importante enquête. Regrettons que la date de réponse au 15 juin soit un peu trop précipitée pour nous permettre une étude approfondie de la question en Loire-Inférieure.

l'application pratique, pour la campagne 1927-1928, ont été, au cours de ces derniers mois, l'objet d'appréciations très contradictoires.

Les uns considèrent la vente au poids spécifique comme un progrès vers lequel nous devons tendre par l'éducation du cultivateur. Ils voient dans l'accord intervenu une tentative de moralisation du marché du blé, d'amélioration des rapports entre vendeurs et acheteurs. Ils estiment qu'armés d'une réglementation précise, la culture éduquée sera, dans l'avenir, mieux à même de défendre ses droits et d'obtenir un juste prix correspondant bien à la qualité de sa marchandise et ils se félicitent des résultats qu'ils en ont obtenus.

Les autres, par contre, regrettent la simplicité de la vente sur échantillon, à laquelle la culture était bien habituée. Ils voient, dans la vente au poids spécifique, une réglementation difficilement applicable et une complication inutile, donnant lieu à de multiples contestations. Ils se plaignent de voir trop souvent la culture obligée par la meunerie d'appliquer rigoureusement le barème de réactions, alors qu'elle ne peut obtenir, sans difficultés, les bonifications qui mériteraient ses blés de bonne qualité.

Ces premières critiques s'adressent au principe même de la vente au poids spécifique, d'autres visent plus particulièrement de mauvaises interprétations données au barème, ou bien encore, la progression trop rapide de l'échelle des réactions...

Désireux, avant tout, de faire une œuvre utile et répondant bien à l'intérêt de la culture, nous avons jugé nécessaire d'ouvrir auprès des producteurs de blé une large

enquête leur permettant de nous préciser leur point de vue et de formuler, pour l'avenir, toutes suggestions utiles.

Nous avons voulu procéder à cette enquête assez longtemps avant le début de la prochaine campagne pour donner à nos adhérents individuels ou collectifs le temps d'étudier sous toutes ses faces ce problème complexe.

Il est nécessaire toutefois que les réponses à notre enquête nous parviennent assez tôt (15 juin au plus tard) pour que notre Comité directeur puisse déterminer la position que l'Association générale des producteurs de blé doit prendre, pour la prochaine campagne, vis-à-vis des autres signataires de l'accord.

Nous prions donc nos adhérents de répondre d'une manière aussi nette et aussi précise que possible aux questions suivantes en formulant, en outre, toutes remarques et toutes suggestions qu'ils jugeront nécessaires.

I. — Approuvez-vous le principe de la vente du blé au poids spécifique comportant l'établissement annuel d'un barème fixant, pour la campagne, le poids spécifique de base et les réactions et bonifications ?

II. — Estimez-vous qu'il y a intérêt à poursuivre l'éducation progressive de la culture dans le but de réglementer les transactions sur ces bases définies ? Pour quelles raisons ?

III. — Estimez-vous, au contraire, qu'il est préférable et plus conforme à l'intérêt de la culture qu'elle continue à pratiquer la vente sur échantillon ? Pour quelles raisons ?

IV. — Des différends et des difficultés se sont-ils élevés dans votre région entre vendeurs et acheteurs pour la fixation du prix du blé, avec ou sans application du barème ?

V. — Ces difficultés proviennent-elles, à votre avis, de l'application du principe de la vente au poids spécifique ?

VI. — Proviennent-elles, au contraire, de la qualité souvent défectueuse de la dernière récolte ?

VII. — Dans ce dernier cas, si vous estimez que ces difficultés tiennent en tout ou en partie à la qualité défectueuse de la récolte, pensez-vous que les producteurs eussent pu obtenir des prix plus avantageux si l'idée de la vente au poids spécifique n'avait pas été lancée, si le barème n'avait pas été établi, et que l'usage de la vente sur échantillon était resté en vigueur ?

VIII. — Pensez-vous que ces difficultés proviennent non plus du principe même de la vente au poids spécifique, mais d'une mauvaise application de ce principe portant notamment sur les points suivants :

a) Mauvais choix du poids de base pour la campagne en cours.

b) Réactions exagérées conduisant à des prix inférieurs à ceux qu'auraient procurés la vente sur échantillon.

c) Bonifications trop faibles conduisant à des prix inférieurs à ceux qu'auraient procurés la vente sur échantillon.

d) Mauvaises interprétations du barème, par exemple : refus, de la part des acheteurs, de considérer comme marchands les blés d'un poids inférieur à 71 kilogram, sous prétexte qu'ils n'ont pas été compris dans les limites du barème de réactions.

e) Manque de loyauté de la part des acheteurs ou des vendeurs n'acceptant pas de se conformer aux prescriptions du barème dans le cas où elles leur sont défavorables. Avez-vous remarqué notamment le cas d'acheteur exigeant l'application du barème de réactions et se refusant à appliquer, le cas échéant, le barème de bonifications, ou ne tenant pas compte de ce barème de bonifications lorsque le poids constaté à la réception se trouve être supérieur au poids annoncé.

f) Tendance de la part des acheteurs exigeant l'application du barème, à sous-estimer le prix correspondant au poids de base de 71 kilogram. Sous-estimation entraînant une aggravation des réactions appliquées et, par conséquent, des prix plus faibles que ceux qui auraient pu être obtenus par la vente sur échantillon.

g) Difficulté pratique, pour le vendeur, de connaître le poids spécifique exact de sa marchandise. La détermination du poids spécifique par le seul acheteur à la réception de la marchandise a-t-elle été fréquemment une cause de déception pour le vendeur et l'origine de conflits entre vendeurs et acheteurs ?

IX. — Êtes-vous partisan, et pour quelles raisons, du non renouvellement, au début de la prochaine campagne, de l'accord avec les organisations professionnelles, du commerce des grains et de la meunerie ?

Si, par contre, vous êtes partisan de la vente au poids spécifique, quelles améliorations jugez-vous nécessaires d'apporter aux réglementations en vigueur, notamment en ce qui concerne :

X. — Le poids de base, et la détermination du poids de base au début de chaque campagne. Formuler vos suggestions sur l'époque et les modalités de cette détermination du poids de base.

XI. — L'échelle des réactions et des bonifications. Nombre de kilogrammes en dessus et en dessous du poids de base à comprendre dans le barème, subdivision des degrés (kilogramme, demi-kilogramme, 250 grammes), calcul des réactions et des bonifications pour chaque degré ?

XII. — Les rapports entre vendeurs et acheteurs. Nous nous sommes efforcés, dans les « remarques » annexées au ba-

reème, de préciser les conditions pratiques de l'application de ce barème. Nous résumons ici ces remarques :

Remarques pour l'application du barème

« Ce barème, bien entendu, ne s'applique pas seulement qu'à des blés secs de poids spécifiques différents, il s'applique également aux blés plus ou moins humides (pourvu qu'ils soient sains), dont les différences de poids spécifiques sont justement fonction du degré d'humidité.

« Ledit barème, sauf convention contraire, servira de base pour le règlement des blés achetés suivant leur poids spécifique, sans que ce système doive être obligatoirement employé. Il ne s'applique qu'à des blés de qualité saine, loyale et marchande, livrés à l'état naturel sans avoir subi de manipulations autres que celles du tarare ou du trieur et sans addition de corps étrangers.

Divers modes de vente

1° Vente sur échantillon. — Le principe de la vente sur échantillon, sans application du barème, reste intact et la pratique entièrement libre. Dans ce cas, la loyauté commerciale exige que le vendeur livre un blé conforme à l'échantillon présenté à l'acheteur. Si le blé n'est pas conforme à l'échantillon, le vendeur ne peut qu'entendre à l'amiable avec son acheteur, mais ne peut exiger de lui l'application du barème.

« La connaissance du barème est cependant très utile au producteur qui veut vendre sur échantillon ; elle lui permet de calculer par avance, en se basant sur le prix du blé à 71 kilogram, le prix qu'il peut exiger de son blé, le prix au-dessous duquel il ne doit pas le céder. Elle constitue notamment pour lui une arme de défense contre les réactions très exagérées, telles que les ont exigées les acheteurs depuis le début de la présente campagne.

« La vente sur échantillon s'impose pour les blés d'un poids spécifique inférieur à 71 kilogram.

2° Blés achetés suivant poids spécifiques. — Un producteur peut vendre à son acheteur un lot de blé suivant poids spécifique (dans les limites du barème, c'est-à-dire de 71 à 77 kilogram) sur base : tel prix pour poids 71 kilogram. A l'arrivée, le prix du blé se trouve déterminé automatiquement, en application du barème, par son poids régulièrement constaté.

« Supposons qu'un vendeur propose à son acheteur un lot de blé dont il ne connaît pas le poids spécifique avec exactitude ; il estime que son blé pèse par exemple 73 kilogram, et la vente est conclue, en application du barème, suivant poids spécifique sur base : tel prix pour 74 kilogram. A l'arrivée, l'acheteur n'a pas le droit de refuser ce blé s'il pèse moins de 73 kilogram. S'il pèse plus de 73 kilogram, il doit appliquer la bonification réglementaire, comme il appliquerait la réaction prévue si le blé pesait moins de 73 kilogram.

« Si le poids du blé était en dehors des limites du barème, s'il était de 70 kilogram, par exemple, l'acheteur aurait théoriquement le droit de le refuser. Il y a là évidemment un effort à faire de la part du vendeur qui veut vendre son blé en application du barème, pour livrer une marchandise conforme aux conventions acceptées.

3° Vente sur garantie de poids minimum. — Supposons qu'un meunier ait un besoin impérieux d'un blé d'un poids spécifique donné : 77 kilogram, par exemple. Il a besoin de ce blé pour faire ses mélanges, pour relever la qualité et le poids spécifique de blés de qualité inférieure. Il demande à son vendeur de lui garantir un poids minimum de 77 kilogram, et le vendeur lui donne sa garantie. Si, à l'arrivée, le blé pèse moins de 77 kilogram, l'acheteur a le droit de le refuser. Mais il est bien entendu que dans ce cas, la garantie de poids minimum a été démentie spécifiquement entre les deux parties. Elle constitue une convention spéciale qui annule pour le vendeur défaillant le droit à l'application du barème.

« Il faut noter, en outre, que même dans le cas de vente sur garantie de poids minimum, les deux parties doivent s'entendre pour admettre une certaine tolérance à déterminer entre eux, correspondant par exemple aux variations de poids qui peuvent normalement se produire en cours de transport si le temps est plus ou moins humide. C'est là une question d'accord amiable.

Ces indications théoriques régissent-elles d'une façon suffisamment précise les rapports entre vendeurs et acheteurs ? Les jugez-vous, au contraire, susceptibles d'interprétations diverses préjudiciables aux intérêts des producteurs. Dans quel sens conviendrait-il alors de les modifier ?

XIII. — La détermination du poids spécifique. — Jugez-vous possible une éducation des producteurs à ce sujet. Quelle propagande conviendrait-il de mener pour développer la pratique de la pesée qui, suivant les régions et l'importance des exploitations, pourrait se faire à la ferme ou au siège du Syndicat local. Quelle mesure conviendrait-il de prendre en vue d'éviter les contestations entre vendeurs et acheteurs au sujet du poids.

Nous espérons que ce questionnaire aborde les principaux problèmes soulevés par la question de la vente du poids spécifique, toutefois nous vous prions très instamment, si vous voyez d'autres questions intéressantes, de nous les signaler en formulant à leur sujet toutes suggestions utiles.

Veuillez agréer, Monsieur et cher adhérent, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Président de l'Association Générale des producteurs de Blé,
Georges RÉMOND.

Destruction des guêpes et frelons

Les guêpes et les frelons font, chaque année, des ravages sérieux au verger. Les nids de ces insectes sont un voisinage dangereux pour les enfants. Leur destruction devrait être poursuivie méthodiquement.

Elle n'est pas toujours facile, mais il y a deux cas au moins, où cette opération est simple et radicale.

Établissons d'abord, en principe, que toute personne cardiaque ou sujette à syncope doit éviter d'engager la lutte avec ces animaux, mais que tout homme normal, n'a rien à craindre s'il a la conscience raisonnée de sa supériorité sur eux, il doit pouvoir s'imposer à lui-même la volonté de ne pas avoir peur... d'un frelon !

Cependant, s'il est raisonnable de ne pas appréhender les piqures isolées, seules celles dans la gorge étant dangereuses, il est prudent néanmoins d'éviter les attaques d'essaims sans être bien protégé. Les essaims n'ont pas tous le même caractère, j'ai détruit deux nids de frelons sans être attaqué.

D'autres fois, au contraire, j'ai été chargé par des centaines de guêpes alors que je ne faisais qu'examiner le nid de trop près en plein jour.

Nous établissons donc un deuxième principe : il y a lieu de tenir les enfants éloignés de tout nid de guêpes ; une grande personne ne devra pas s'exposer à être chargée par un essaim, à moins d'être protégée efficacement, c'est-à-dire d'avoir un masque, des gants épais et les ouvertures des vêtements hermétiquement closes, car les guêpes furieuses cherchent tous les passages, elles se glissent même entre les godasses et la chaussure.

Si l'on ne peut se protéger ainsi, il ne faut approcher les nids qu'à l'aube ou au crépuscule, sans oublier que les frelons travaillent fort tard et que pour eux il faudra souvent attendre jusqu'à la nuit noire. Sans protection, étant donnée la diversité des caractères, il faudra être toujours prêt à fuir et ne pas hésiter à s'y reprendre à plusieurs fois.

Passons aux opérations :

1^{er} Cas. — Le nid accessible est suspendu ou accroché.

Au crépuscule, disposer au-dessous de lui un grand récipient, une moitié de barrique par exemple ; avec quelques coups de pioche, vivement donnés, faire tomber la plus grande partie du nid et se retirer. La nuit faite, revenir et lorsque tous les insectes ont regagné le nid dans sa nouvelle situation, fermer hermétiquement le récipient au moyen d'une toile que l'on ficelle. On laissera mourir les insectes ou on les tuera avec de l'eau bouillante par exemple.

2^e Cas. — Le nid est dans le sol compact ou dans un mur.

Placer sur chacune des entrées, un récipient renversé en verre, une cloche à melon par exemple, dont les bords seront bien appliqués sur le sol et seront maçonnés avec de la terre glaise. Les guêpes persisteront à vouloir sortir par la cloche et finiront par mourir. Si par hasard, elles font une autre sortie, il faudra mettre une autre cloche. Il m'est arrivé de détruire un nid de guêpes avec des verres à boire, mais j'ai dû boucher successivement trois sorties. Dans un vieux mur où l'on ne pouvait employer que des vitres plates, la lutte a bien duré trois mois. J'estime qu'à moins de démolir le mur, aucun autre système n'était applicable.

Voilà deux cas bien définis pour lesquels je garantis un succès facile et radical.

Les insuccès proviennent de l'ignorance où l'on est de la disposition du nid et de ses ramifications, et aussi de l'état du terrain crevassé ou broussaillieux qui absorbe tous les liquides et empêche l'étalement nécessaire pour l'asphyxie.

On peut employer une mesure préventive efficace en détruisant les premières guêpes ou frelons aperçus au printemps.

On sait, en effet, que seules les mères de guêpes ou frelons subsistent après l'hiver (différent en cela des abeilles) les mères font une première ponte, pour laquelle elles vont aux provisions elles-mêmes ; c'est de cette première ponte que sortent les mères des nombreux essaims qui nous nuisent.

Tout individu raisonnable devrait donc courir sus au printemps à toute guêpe ou frelon isolé. On risque peut-être une piqure, mais l'on est sûr, en cas de succès, de s'opposer à la naissance de milliers de guêpes.

Je dis « peut-être », car chose curieuse, on ne sait pas bien si les mères des guêpes et frelons piquent. Il est probable que toutes ne piquent pas.

J'ai eu en mains une guêpe véritablement répondant à ces conditions ; elle m'a mordu jusqu'au sang, mais ne m'a pas piqué.

Je n'ai pas la prétention d'écrire quelque chose de bien nouveau, et je sais qu'en beaucoup d'endroits les nids de guêpes sont détruits dès qu'ils sont repérés ; mais j'ai eu l'occasion de voir d'autres cas où des familles peu averties ou esclaves de préjugés (les 4 piqures de frelons qui tuent par exemple) restent désarmées devant des insectes qui, eux aussi, ne sont forts que de notre faiblesse.

En terminant, j'ajoute que je mets gratuitement ma faible expérience à la disposition de ceux qui auraient des nids de guêpes, frelons ou vipères à détruire.

M. B.

Machines Agricoles

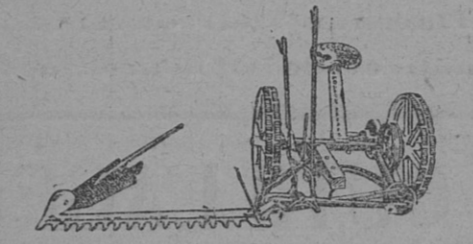


Faucheuses

Nous pouvons livrer des faucheuses d'une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable sur tous les modèles connus.

Sa coupe irréprochable, sa simplicité, sa barre coupeuse à nervures, son embrayage à griffes breveté, son arbre intermédiaire fixe, son relevage vertical breveté, sa vitesse accélérée, en font la meilleure faucheuse du monde.

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles en magasins à Nantes.



Coupe 1^{er} ordinaire pour 1 cheval : 1.775 fr.

Coupe 1^{er}07 ordinaire pour 1 cheval : 1.790 francs.

Coupe 1^{er}15 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 bœufs) : 1.895 francs.

Coupe 1^{er}30 ordinaire pour 2 chevaux (ou 2 bœufs) : 1.910 francs.

Autres modèles, type exposition 1928, à engrenages hélicoïdaux, sur demande.

Machines livrées avec 2 lames, franco de port, avec toutes garanties de solidité et de bon fonctionnement.

REMISE A NOS ADHERENTS.

APPAREIL A MOISSONNER, à relevage vertical, de toutes largeurs de coupe. Système breveté assurant le parfait équilibre de la machine. Le tablier ne s'articule pas sur la barre coupeuse mais sur un plateau qui double la largeur de cette barre. Ce dispositif permet de tasser une forte javelle, sans que les tiges puissent être recoupées.

Se monte ou se démonte en trois minutes. Prix : 200 francs.

Ficelle-Lieuse

Sisal blanche, qualité supérieure, mesurant environ 335 mètres au kilo.

Par sac de six pelotes.

Prix les 100 kilos..... 620 fr.

Remise à nos Adhérents.

Marchandise rendue franco gare par toutes quantités.

On ne livre pas moins de 25 kilos.

Herses articulées

Herses en Z, tout acier, pour hersages légers ou énergiques. Dents en acier très dur, munies d'une collerette de renforcement.

Remise à nos Adhérents.

Livraison franco. REMISE A NOS ADHERENTS.

RENTS.

Les Engrais

L'avis que nous avons donné à nos adhérents dans notre dernier bulletin a été entendu par eux et les ordres d'engrais ont été particulièrement nombreux pendant la quinzaine écoulée.

Une légère hausse sur les superphosphates a été imposée par les fabricants de l'Ouest, hausse en équivalence très sensible avec la baisse dont nous avions pu profiter pendant les derniers mois. Il se pourrait que des prix plus élevés soient pratiqués un peu plus tard sur les achats à traiter en vue des ensemencements de blé d'automne. Mais nous espérons que les cultures de verts, c'est-à-dire choux et choux-navets, n'auront pas à la supporter, surtout si les cultivateurs savent être prévoyants. Peut-être nous laisserions-nous aller à conseiller à ceux qui peuvent les emmagasiner de faire tout de suite leurs approvisionnements de superphosphates. Une fois ceux-ci parvenus à la ferme, desachés et mis en tas dans un coin de grange ou de magasin, ils ne peuvent que gagner en siccité et deviennent beaucoup plus faciles à semer. S'ils peuvent parfois perdre un peu de poids pendant 2 ou 3 mois, ce petit déchet est compensé par une augmentation sensible de la richesse et le semez peut tenir compte précisément de cet état de plus grande richesse.

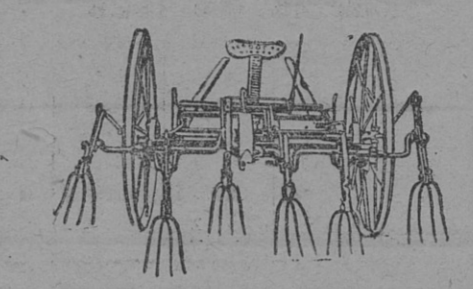
Rien à noter pour les autres engrais, sauf l'impression générale que le nitrate de soude pourrait bien subir une campagne de baisse dont il est impossible d'estimer l'étendue future à l'heure actuelle. Mais les stocks déjà constitués en Europe auxquels ils faut ajouter les très nombreux et importantes cargaisons flottantes, ne sont pas faits pour faciliter le maintien des cours actuels du nitrate de soude, auquel la fabrication, toujours croissante du sulfate d'ammoniaque, fait une concurrence terrible surtout pour les emplois d'automne.

Rappelons que nous arrivons bientôt à la fin des périodes de morte-saison sur les envois de scories et même des engrais passagers, au départ des lieux de production,

Faneuses

Type renforcé, avec embrayage perfectionné et pédale de relevage breveté. 6 fourches de 4 doigts, modèle 1928, supérieur à tous les modèles fabriqués à ce jour, se recommandant pour sa solidité, son bon travail et sa douceur de traction.

Le conducteur, par simple pression du pied, relève instantanément les fourches.



TYPE RENFORCE :

Prix..... 1.235 francs.

Machine vendue avec garantie, livrée franco.

Remise à nos Adhérents.

Râteaux

A dents plates, avec coussinets à rouleaux. Entièrement en acier, munis d'un contre-poids et d'un bouton de pédale d'embrayage très doux. Accrochage et mouvement de décharge automatiques. Se font en type lourd et type léger.

Le premier s'emploie dans les fortes récoltes et terrains difficiles ; ses roues mesurent 1^{er}40 de hauteur.

Le second possède tous les organes du type lourd ; les dents sont d'une section légèrement plus faible et les roues mesurent 1^{er}38.

TYPE LOURD TYPE LÉGER

22 dents, largeur 2^m00 >> 895 >>

24 — — 2^m10 960 >> 930 >>

26 — — 2^m25 995 >> 965 >>

28 — — 2^m40 1.030 >> 1.000 >>

Machines livrées franco, avec toutes garanties.

REMISE A NOS ADHERENTS.

Râteaux-Faneurs

A excentrique du « vire-andain » monté sur billes. Deux leviers, à portée du conducteur, permettent de régler l'inclinaison des dents et de faire tourner le vire-andain d'avant en arrière, transformant ainsi le râteau en faneur.

Pour un cheval, largeur de travail 2^m10, à une roue arrière. Prix : 1.845 francs.

Remise à nos Adhérents.

Meules mécaniques. — Moulins à farine.

Brabants — Cultivateurs — Herses Canadiennes — Hoes — Semoirs — Rouleaux — Lieuses — Ecrèmeuses — Pulvérisateurs — Souffleuses — Pressoirs — Hache-paille — Ronces — Grillages — Fils de fer, etc...

RENTS.

CHAUZ POUR L'AGRICULTURE

CHAUZ DE MONTJEAN

Grosse chaux en belles pierres

Blanches 89 >>

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum.

Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux : 92 à 95 k. Pureté 90 o/o.

Chaux blutée pour amendements 105 >>

Fleur de chaux blutée pour vigne 120 >>

Les 1.000 kilos livres en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum.

Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

Chronique Syndicale

TOUVOIS

Le dimanche de la Pentecôte, 27 mai, après la grand-messe, près de 150 cultivateurs se réunissaient, salle de la Mairie, sous la présidence de M. Blanchard, maire de Touvois, pour entendre M. Faivre, directeur-adjoint du Syndicat Central. Le conférencier, après avoir fait ressortir le rôle immense des Syndicats agricoles, aborda ensuite l'importante question des engrais et leur emploi dans nos différentes cultures. Une distribution de brochures et notices instructives termina cette causerie. Ajoutons que deux ou trois jeunes gens, étrangers à la commune, s'étaient glissés dans la salle, dans le but manifeste de critiquer notre grande organisation départementale, en ressasant toujours les mêmes hérésies, déjà maintes fois réfutées. Ils ne firent qu'amuser un peu l'auditoire... à leurs dépens et nous les en remercions vivement.

SAINT-COLOMBIN

Ce même dimanche, 27 mai, au bourg,

Distributeurs d'Engrais

MODÈLE A : à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant ; commande du fond par billes.

Largeur d'épandage : 1^m50..... 2.090 fr.

— — 1^m75..... 2.155 —

— — 2^m..... 2.200 —

MODÈLE B : à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant :

Largeur d'épandage : 1^m50..... 1.935 fr.

— — 1^m75..... 2.000 —

— — 2^m..... 2.050 —

MODÈLE C : à limonière, sans débrayage automatique. Bonne construction courante :

Largeur d'épandage : 1^m50..... 1.775 fr.

— — 1^m75..... 1.810 —

— — 2^m..... 1.830 —

REMISE A NOS ADHERENTS.

Pour ces trois modèles, supplément pour carter à bain d'huile des deux côtés à 100 francs.

Ces prix s'entendent départ usine. Cependant, à titre de Bonification, nous déduisons le montant du transport par chemins de fer, sur facture ; ainsi qu'une Remise syndicale, pour nos adhérents. Paiement au Syndicat Central, à Nantes.

Nous attirons l'attention des cultivateurs sur les derniers perfectionnements de ces distributeurs, qui, à prix égal avec d'autres maisons, sont de beaucoup supérieurs.

Notices explicatives et références sur demande.

Tonnes à Eau

ou à purin ; voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier doux de 3 m/m, fonds embouti. Obinet droit ou coudé, au choix. Roue en fer de 1 m. 20 à double bandage. Ce tonneau, qui convient dans les petites et moyennes exploitations, est de construction irréprochable et donne toute satisfaction.

Port déduit sur facture. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande. Ces tonneaux peuvent se servir avec pompe (prix sur demande).

Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chène premier choix. Fabrication soignée, marche garantie :

10 litres, 130 fr. ; 20 litres, 145 fr. ; 30 litres, 155 fr. ; 40 litres, 170 fr. ; 50 litres, 190 fr. ; 60 litres, 210

Marchés aux Bestiaux

LA VILLETTE

Lundi 21 Mai 1928

ANIMAUX	Aménage	Intervenus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.645	360	9 »	7 90	6 50	9 00	5 40	4 34	3 25	6 14
Vaches	1.823	180	9 »	7 60	6 40	10 »	5 40	4 18	3 05	6 40
Taureaux	552	27	7 »	6 50	6 10	7 40	4 20	3 57	3 05	4 59
Veaux	2.598	140	13 »	10 30	7 50	14 80	7 80	5 87	4 05	8 88
Moutons	15.992	130	15 90	11 80	10 »	17 80	7 95	5 55	4 40	8 90
Porcs	3.195	»	10 86	10 »	7 72	11 14	7 60	7 20	5 60	7 80

Lundi 28 Mai 1928

ANIMAUX	Aménage	Intervenus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	2.403	180	9 20	7 90	6 50	10 10	5 52	4 34	3 25	6 26
Vaches	1.203	90	9 20	7 60	6 40	10 30	5 52	4 18	3 05	6 59
Taureaux	351	10	7 »	6 60	6 20	7 60	4 20	3 63	3 10	4 71
Veaux	2.512	363	12 50	10 »	7 »	14 30	7 50	5 60	3 71	8 58
Moutons	9.435	580	16 »	11 80	10 10	17 80	8 »	5 55	4 43	8 90
Porcs	3.672	»	10 86	10 »	7 72	11 14	7 60	7 »	5 40	7 80

Lundi 4 Juin 1928

ANIMAUX	Aménage	Intervenus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	2.875	30	9 10	7 80	6 40	10 10	5 46	4 29	3 20	6 26
Vaches	1.338	15	9 10	7 50	6 »	10 30	5 46	4 13	3 »	6 59
Taureaux	423	10	7 10	6 50	6 40	7 60	4 26	3 58	3 05	4 71
Veaux	2.942	451	11 80	9 70	6 90	13 50	7 08	5 44	3 58	8 10
Moutons	14.999	200	16 »	11 80	10 10	17 70	8 »	5 41	4 44	8 85
Porcs	3.183	»	10 86	9 86	7 58	11 14	7 60	6 90	5 30	7 80

PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

BŒUFS. — Les bœufs normands se sont fixés en extras 4.40 à 4.80; les bons 4.10 à 4.45 et les plus communs 3.90 à 4.20. Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, manceaux anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et marichins ont valu en extra 4.20 à 4.70; en bonnes sortes 3.50 à 4.25 et en viande ordinaire 3.20 à 3.55. Bœufs bretons, 3.70 à 4.10; ordinaires 3.20 à 3.75. **VEAUX.** — Les affaires ont été très mauvaises avec environ 500 têtes de plus qu'il ne fallait pour les besoins. Bons veaux de la Sarthe, de 4.90 à 5.90. Angevins de Segré, Ancenis, Châteaubriant, 4.80 à 5.70. Veaux de Laigle et Gacé, dans l'Orne, 4.90 à 5.80; Manche, caennais, gournayeux, 4.40 à 5.50; Vendée, Deux-Sèvres, 4.40 à 5.10. Les bretons ont été traités de 4.40 à 5.10. **MOUTONS.** — La demande a été assez calme. Les agneaux Sarthe, Mayenne, Vendée, 6.60 à 7; maraichins, bretons, 6.90 à 7.50. Les moutons Vendée, Sarthe, Mayenne laine, 5.70 à 6.40; bretons, maraichins, 5.90 à 6.70. Ces prix s'entendent par demi-kilo de viande nette pour achats en bandes. **PORCS.** — La vente reste facile en maigres, mais elle est très médiocre en gras. Les prix se sont établis ainsi: porcs maigres extras, 7.60 à 7.80 le kilo vif; bons maigres de pays, 7 à 7.50; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 7 à 7.30. **COCHES.** — Vente très mauvaise, de 4.50 à 5.50. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes. **PORCELETS.** — Amenés 57 contre 49 il y a huit jours. Vente assez facile entre 180 et 300 francs la pièce suivant grosseur et qualité. **ARRIVAGES PAR DEPARTEMENTS**

Département	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Mout.	Porcs
Ille-et-Vil.	10	30	35	135	»	290
Loire-Inf.	»	30	»	55	»	340
M.-et-Loire	420	200	63	320	235	360
Vendée	230	100	42	10	170	320



CÉRÉALES

La période de trois semaines qui vient de s'écouler depuis notre dernier bulletin a été dans l'ensemble très favorable au développement de toutes les récoltes en terre. Céréales, pommes de terre, vignes, etc., bien que pour celles-ci la température, aujourd'hui plus clémente, ait été encore un peu trop dure du 15 au 30 mai. L'épiage des froments dans les bonnes terres bien travaillées et bien fumées s'est fait, dans ces derniers jours, avec un mélange très heureux de journées ensoleillées, tempérées de temps à autre par des nuages qui n'ont dans l'ensemble donné que le strict indispensable pour maintenir dans un bon état de fraîcheur les plants et le sol lui-même. Espérons que cette situation se maintiendra jusqu'à la fin du mois, et que nous n'aurons pas à craindre l'échaudage cette année. Dans les petites terres, terres dites de laines, ou champs ensencés un peu tard, l'épiage est moins avancé et c'est surtout pour ceux-là qu'il faut souhaiter le maintien de la température actuelle. Il nous semble bien prématuré de parler de la probabilité du rendement de la récolte dont nous sommes séparés par deux bons mois qui peuvent nous donner bien des surprises. La minoterie est peu pressée aux achats de blé, la boulangerie n'étant pas elle-même disposée à faire autre chose que de couvrir ses besoins au fur et à mesure de l'écoulement de ses marchés. La soudure semble se faire sans trop de mal avec les stocks encore en greniers, les importations partielles de blés étrangers et enfin les arrivages de blés du Maroc. Cette dernière récolte se présente favorablement et on a coté ces derniers jours des prix en baisse sensible sur cette provenance, baisse qui a eu son contre-coup sur nos blés de pays ramolus de 173 fr. à 174 fr., aux environs de 170 fr. pour des 74 kilos à Phecolitère. Il est probable que nous débutons en août pour la nouvelle récolte à des prix plutôt en faveur de la culture, mais inférieurs toutefois à ceux actuellement pratiqués pour la dernière récolte. Les avoines sont en réaction assez sensible, faute de demandes pressées. Orge de mouture et seigle plutôt en défaut. Sarrasin assez recherché, la Bretagne ayant senté encore quelques stocks disponibles.

Marché libre de Paris

Du Bulletin des Halles du mercredi 6 juin 1928 : Souvent la poussée de la végétation, sous l'influence du brusque revirement des conditions climatiques, a été véritablement surprenante. C'est ainsi qu'un lecteur a bien voulu nous envoyer quelques épis prélevés sur un domaine d'Ancenis (Loire-Inférieure). Ils montrent un progrès re-

Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 8 juin 1928.

Céréales	PRIX DES 100 KILOS	
	1927	1928
Froment	1027	108 à 170
Seigle	»	128 à 130
Avoine	»	130 à 140
Orge mouture	»	130 à 135
Sarrasin	»	120 à 125
Son	»	75 à 80

Ces prix s'entendent pour marchandise non logée, et par wagon complet, départ.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DE NANTES DU 8 JUIN 1928

Artichauts, la douzaine	15 » à 17 »
Asperges, la botte	5 » à 6 »
Carottes, la botte	1 75 à 2 25
— les 100 kil.	400 » à 425 »
Céleri blanc, la botte	7 » à 8 »
Choux pommes, les 16	5 » à 8 »
Choux-fleurs, la pièce	2 » à 3 »
Concombres, la pièce	2 » à 3 »
Cerises, le kilo	8 50 à »
Cresson, la douzaine	5 » à 6 »
Epinards, les 100 kil.	250 » à 300 »
Laitues, les 100	30 » à 50 »
Navets, la botte	1 50 à 2 50
— les 100 kil.	225 » à »
Oseille, les 100 kil.	50 » à »
Oignons, la botte	1 » à 3 »
Pommes de terre nouvelles, les 100 kilos	110 » à »
Poireaux, la botte	3 » à 6 »
Petits Pois, les 100 kil.	190 » à »
Romaines, la douzaine	6 » à 8 »
Radis, la douzaine	3 » à 4 »
Tomates, le kilo	8 » à »
Fraises, le kilo	5 » à »

FOURRAGES

Foin de pré	Les 1.000 k.	400 à 450
Luzerne 1 ^{re} coupe	—	440 à 460
Paille de blé	—	320 à 380

Marché Talensac

Nantes, le 8 juin 1928.

Céréales	PRIX	
	Aménage	Vendus
Bœufs	7	3.50 à 5.25
Vaches	»	»
Veaux	512	4.50 à 6.50
Moutons	256	6.25 à 7.25
Agneaux	»	»

FOIRES ET MARCHÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE JUIN

Lundi 11 : Arthon, Petit-Auverné, Pontchâteau. — Mardi 12 : Boussay, Le Loroux-Bottereau. — Mercredi 13 : Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 14 : Aigre-feuille, Ancenis, Guérande (la Madeleine). — Vendredi 15 : Clisson, Pornic, Saint-Aignan. — Samedi 16 : Bourgneuf (Saint-Cyr).
Lundi 18 : Varades, Vieilleville. — Mardi 19 : Legé, Teillé. — Mercredi 20 : Montbert (Geneston), Saint-Père-en-Retz, Vigneux. — Jeudi 21 : Fresnay, Héric, Saint-Jean-de-Corcouët. — Vendredi 22 : Missillac.
Lundi 25 : Assérac (Pont-d'Armes), La Chapelle-Blain, Macheoul, Moisson, Montoir, Nort, Les Sorinières. — Mardi 26 : Vallet. — Jeudi 28 : Plessé. — Samedi 30 : Bouguenais, Guérande, Saint-Joachim.

OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce.

OFFRES

82. — A vendre, œufs Pintades grises, élevage plein air, 30 fr. la quinzaine, s'inscrire en s'adressant à Mme Lucien Duez, les Raillières, Challans (Vendée).

83. — A vendre, 3 taureaux pure race Maine-Anjou, âgés de 6, 7 et 8 mois.

84. — A vendre : 1^o Angoras blancs, tout âge, tout prix ; 2^o chèvres alpines, fraîches lait, 4 et 5 ans.

85. — A vendre, Javelense 1 cheval, 1 faucheuse 2 bœufs, bon état ; batteuse légère à secouer et moteur 5/6 CV. Le tout à prix réduit.

86. — A vendre, lapins pure race Chinchillas, mâles 25 fr., femelles 30 fr. S'adresser à M. de la Billaud, à Poux.

87. — A vendre : 1^o cause auto, voiture anglaise, genre Dog-Cart, garniture peau de truie, sièges mobiles articulés, caisse osier, roues jantes. Etat de neuf ; 2^o un harnais fait à Paris, pour cheval de 1^{re} 55 à 1^{re} 60, bouclerie nickel, bride, collier et selle teints. Peu servi.

88. — A vendre, un moteur à essence 7 CV, marque Poyaud, en très bon état. Peu servi.

89. — A vendre, grand Derby, 4 roues, 6 places, coussins cuir, parfait état. Bonne occasion.

90. — A vendre, œufs à couver de sujets primés : Bresses noires, Rhode-Islands, Noire du Berry et races,aines anglaises.

91. — A vendre, une batteuse à grand travail ; 1 tracteur 10-20 H. P. pour culture et entreprise, et une charrette 3 socs pour tracteur. Le tout état neuf. Prix modéré et livrable de suite.

92. — A louer de suite à prix d'argent ou à moitié fruit, jardin potager et basse-cour, très bien placé près des plages de la Baule (6 hectares environ).

93. — A louer à prix de denrées pour la Toussaint 1928, ferme de 18 hectares, située commune de la Chapelle-sur-Erdre.

94. — A vendre à partir de juillet 1928 pour reproduction, 9 jeunes bœufs béliers de l'année, race Southdown, origine Jonas Webb. S'adresser au régisseur du château de la Lande de Nialles, par Craon (Mayenne).

95. — A louer à 1/2 fruits pour la Saint-Georges 1929, une ferme de 25 hect., aux Rambaudières, commune de La Planchette.

DEMANDES

33. — On demande à acheter d'occasion, une crémeuse d'un débit de 80 à 120 litres à l'heure, d'une bonne marque et en bon état de fonctionnement.

34. — Ménage sans enfant, libre à la Toussaint 1928, demande place en Loire-Inférieure, le mari jardinier-vigneron, la femme petite basse-cour.

35. — On demande à acheter une petite batteuse à bras en bon état. Faire offre à M. Paul Bahaud, grainetier, 6, route de Paris.

VINS

Le vignoble a été peu favorisé par la température plutôt froide des nuits de mai, bien des ceps qui avaient été plus ou moins épargnés par les gèles d'avril, sont aussi touchés que s'ils avaient été gelés aussi eux.

La récolte de nos cépages indigènes sera donc extrêmement réduite. Les hybrides présentent jusqu'ici une meilleure apparence. Jusqu'à quand en sera-t-il de même ?

Cette situation ne peut que raffermir encore les prix au cellier, et si un vendeur a devant lui un acheteur très désireux de ressortir sa cave, il lui fait des prix parfois supérieurs à ceux que nous indiquons ci-dessous avec la réserve : « Pris nominaux ».

PRIX NOMINAUX :

Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré	750 à 850
Muscadet 2 ^e choix	650 à 725
Gros-plant 1 ^{er} choix	400 à 430
Gros-plant 2 ^e choix	300 à 400

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre sublimé

Quelques offres de sulfate de cuivre en revente viennent de faire fléchir légèrement les cours. Nous pouvons donc, depuis quelques jours, coter :

Sulfate français	325 »
Sulfate anglais	330 »

Aucun changement sur la Bouillie Azur, le soufre sublimé et la sulfatée cuprique que nous maintenons à 290, 150 et 155 fr. comme précédemment.

Sel dénaturé

Nous avons déjà bon nombre de commandes en sel dénaturé. Nous attendons d'ici quelques jours et peut-être vers la fin de la prochaine semaine, un nouvel envoi que nous pourrions livrer ou expédier dès son arrivée en gare de Nantes. Pour être assuré de recevoir en temps voulu, prière de nous passer, sans aucun retard, les commandes.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. MINIMUM

PRIX AUX 100 KILOS sans engagement et sauf variations :

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1 (sacs de 100 kilos)	170 »
Riz Saigon Importation N° 2 (sacs de 100 kilos)	163 »
Brusures N° 1 et 2 (sacs de 100 k.)	143 »

HUILES DIVERSES

(Voir notre dernier Bulletin)

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie.

Double couture, coins renforcés, câblés cuire tous les mètres, 1^{re} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, mais chandise départ gare Paris.

Pour le METRE CARRE CONFECTIONNÉ :

MIXTE M.T.C. vert sulfaté, ou cachou	14 65
— vert enduit, ou cachou	15 45
LIN et JUTE vert gras, ou cachou	15 20
LIN L.1 C. vert gras	16 75
— L.2 vert ordinaire	16 50
— L.2 C. vert gras, ou cachou	17 25
CHANVRE I.S.A.C. vert gras, ou cach. 17 »	17 »
— D.C.I. vert gras	17 80
— D.A.S.C. vert gras	18 85
COTON C.O.M. vert enduit, ou cachou	16 »
— C.T.A.C. vert gras, ou cachou	18 85

Passer les commandes au Syndicat Central

HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

Déplacements des organes par la méthode LEROY

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL appliqué par les soins d'un spécialiste à tous les degrés de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE. La science a fait de tels progrès dans ce sens que LA GUE-RISON DE LA HERNIE n'est plus un vain mot.

Voici quelques attestations émanant de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure).
M. PENEREAU E., à Saint-Jean-de-Pellerin.
M. GROSSOUBAUD, Châteaubriant (Loire-Inférieure).
M. CHAMARD L., au Pallat (Loire-Inf.).
Mme GASTINEAU, La Chapelle-Clain (Loire-Inférieure).
M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure).
Mme CHOUIN, à Fresnay (Loire-Inférieure).
TOUS GUERIS EN QUELQUES MOIS SANS GÈNE, SANS OPERATION SANS ARRÊT DE TRAVAIL

Devant de tels résultats, toute personne soucieuse de sa santé et de ses intérêts comprendra qu'elle doit s'adresser à un SPÉCIALISTE DE SA RÉGION.

SEUL, M. LEROY, ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Prenez donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement à :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 4 h., dimanche matin de 9 h. à 11 h., en son cabinet, 8, rue J.-J. Rousseau, Ancenis, tous les jeudis, Hôtel des Voyageurs, Sainte-Pazanne, vendredi 8, Hôtel du Cheval Blanc, Pontchâteau, lundi 11, Hôtel Boutmy, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, mercredi 13, Hôtel Denis, Pornic, vendredi 15, Hôtel Continental, Legé, mardi 19, Hôtel du Cheval Blanc, Saint-Père-en-Retz, mercredi 20, Hôtel du Commerce, Clisson, vendredi 22, Hôtel de la Gare, Macheoul, lundi 25, Hôtel de la Bicyclette, Paimbœuf, mardi 26, Hôtel Saint-Julien, Saint-Nazaire, vendredi 29, Hôtel de Bretagne.

LEROY, spécialiste herniaire, 8, rue Jean Jacques-Rousseau, NANTES.

Madame LEROY reçoit les dames.

Farine de riz supérieure (sacs de 75 kilos) 163 »

Remouillages de fèves (sacs de 75 kilos) 125 »

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay.

Majoration de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Nantes.

ISSUES DE RIZ (sacs de 100 k.) 95 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

« LE TITAN » (sacs de 75 k.) 132 »

Farine alimentaire pour porcs et bovins Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains (sacs de 50 k.)	161 »
Coprah en farine (sacs de 50 k.)	165 »
Arachides ruisque en farine, extra blancs (sacs de 75 k.)	180 »
Arachides ruisque en farine, blancs (sacs de 75 kilos)	161 »
Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 kilos)	154 »
Palmines en farine (sacs de 50 k.)	136 »
Farine de manioc (sacs de 70 k.)	160 »
Cossettes de manioc (sacs de 60 kilos environ)	140 »
Avoine (sacs de 50 k.)	162 »
Blé noir (sacs de 100 k.)	142 »
Maïs p ^r volailles (les 100 k. logés)	152 »
Orge	156 »
Sorgho en grains (sacs de 100 k.)	116 »
— en farine	121 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.	

ALIMENTS POUR VOLAILLES

(Voir notre dernier Bulletin)

Aliments mélassés

Intensif 50 % mélasse (sacs 75 kil.)	119 »
Son mélassé d ^e	136 »

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. Mélasse Say, 30 % mélasse (sacs de 75 kilos) 96 »

Son mélassé Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos) 106 »

Painne mélassée Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos)

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

Société Générale

Pour favoriser le développement
du
Commerce et de l'Industrie en France

Capital : 500 Millions

AGENCE DE NANTES

18, Rue Lafayette

Téléphone : 139.04

Toutes Opérations
de
Banque, Change et Bourse

ACHETEZ vos BOUCHONS et ARTICLES de CAVES
TONNELLERIE et VITICULTURE

chez **Emile Boullery**

7, Quai Brancas (près la Poste) NANTES
Téléphone 133.91 - R. G. Nantes 42.279



Les ingénieurs de la
Pax-Labor

ont conçu une
Écrémeuse et n'en
ont copié aucune.

C'est pour
cette raison que la
PAX-LABOR
n'a pas les défauts
des autres.

PAX-LABOR, par ses merveilleuses qualités,
surpasse toutes les marques étrangères.

Société des Écrémeuses Françaises
"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)



ACHETE TOUTES SAUVAGINES

foinnes, putois, martres, renards, belettes,
taupes, loutres, genettes en t. quantité.
PERRACHEAU, fourrures, Sainte-Pazanne
(Loire-Inférieure).

"**ÉMÉ**" RECHAUD
au GAZ de PÉTROLE
Breveté S. G. D. G.

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
En vente dans toutes les bonnes maisons
G. ROUX, fabricant, à CUSSET (Allier)

VOITURES d'ENFANTS

(Spécialité)
A. MAINGUY

23, Chaussée de la Madeleine - NANTES
Téléphone 24.59

TOUTES REPARATIONS

Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

SULFATE d'AMMONIAQUE

20 % d'azote ammoniacal

CIANAMIDE

Granulée ou en Poudre, huilée
15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal

NITRATE DE CHAUX

13 % d'azote nitrique ou 15,5 % d'azote
14,75 % nitrique,
0,75 % ammoniacal

EMPLOYEZ DES EXCELLENTS
ENGRAIS AZOTÉS
SUR TOUTES VOS CULTURES

EN VENTE
CHEZ LES NÉGOCIANTS

LE BUREAU DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES
du

COMPTOIR FRANÇAIS de l'AZOTE

4, Quai Jean-Bart - Nantes

envoi gratuitement et franco bro-
chures et renseignements sur l'emploi
des engrais chimiques. Il organise
gracieusement des expériences. Consul-
tez-le.

Etablissements J. LENTZ Usine à DRULINGEN (Bas-Rhin)



CULTIVATEURS : Après le succès sans pré-
cédent que viennent de remporter nos appareils
"LENTZ", à la foire-exposition de RENNES,
il est dans votre intérêt de vous procurer au
plus tôt :

LE FOUR-A-PAIN "LENTZ"
dans lequel vous pourrez cuire votre pain et
votre pâtisserie. Construction la plus lourde et
la plus fine. La première marque française.
Entièrement construit en briques réfractaires.
Economie de 30 %. A qualité bien supérieure,
toujours 25 % moins cher que la concurrence.

Agents demandés
Conditions avantageuses
Demandez de suite notre catalogue n° 13
BUREAU CENTRAL
Etablissements J. LENTZ, 26, Avenue France - NANCY (Meurthe-et-Moselle)



P. MALIVET
MAISON SPÉCIALISÉE
EN BOULONNERIE.

R. Commerce 2743

29, rue de la Bastille. NANTES

Stock le plus important

Les conditions les meilleures

Téléph. 120.66



L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succr

1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES

Constructeur

MACHINES A TRICOTER

Aux Meilleurs Prix - Surplus, Bobinoirs

Réparations - Transformations - Travail à façon

COMPTANT - CRÉDIT - COTONS

Catalogue et Echantillons Gratuits

LA TRAVAILLEUSE, à Nantes

15, Rue Mercœur - Tél. 133.52

RECLAME

Appareil PLIANT pour pellicule 6x9, au prix exceptionnel de 125 fr.

G. FOURCADE

NANTES - 16, Rue d'Orléans - NANTES

présente aux PRIX LES PLUS AVANTAGEUX LE PLUS BEAU CHOIX

d'Appareils Photographiques

VOYEZ nos PRIX pour les Appareils avec Objectifs Carl ZEISS Iéna d'origine

CYCLES STELLA

Les grandes courses cyclistes prouvent les qualités des cou-
reurs ; les frais qu'elles occasionnent, reportés sur la fabri-
cation, donnent infiniment plus de garantie à l'acheteur.

STELLA suit ce sage principe
Pas de frais généraux inutiles, mais outillage perfectionné,
matières premières de grand choix, atelier d'émouillage unique
en France ; ouvriers spécialisés.

MAXIMUM DE QUALITÉ, MINIMUM DE PRIX
FONTENEAU, constructeur, 21, Chaussée de la Madeleine,
Usines, 3 bis, rue Laënnec, Nantes. Tél. 27-66.

Pour vos PLANTATIONS

Adressez-vous aux

PÉPINIÈRES CLETRAS

Successeurs de LEBRYÈRE Frères (Fondés en 1813)

79, Rue des Hauts-Pavés - NANTES - Tél. 116.18

Les plus importantes de la Région de l'Ouest

50 HECTARES EN CULTURES

Tous végétaux de plein air. - Arbres fruitiers,
forestiers et d'ornement. - Conifères. -

Arbustes. - Plants pour reboisement. - Rosiers
(collection superbe).

Choix considérable de Peupliers et Pommiers

Prix courant sur demande



Le Sceptique

EST SA PROPRE VICTIME !!

Un savant a trouvé le moyen de vous

éviter la calvitie.

Le progrès prouve que reste chauve qui veut

En voilà encore une preuve

Brochures contre 1 fr. en timbres-postes.

Conseils gratuits, tous les jours
(dimanche excepté)

Laboratoire HIDALGO, de Paris - Passage Pommeraye, NANTES

POIL ANGORA suis acheteur de toute quantité

BLANC 390 fr. le kilo. Paiement comp-
tant E. GUEMAS, à Brissac
(Maine-et-Loire)

La BANQUE

DE LA

LOIRE-INFÉRIEURE

Albert DELIMÈLE et C^o

22, Rue du Calvaire, 22

NANTES

achète cher les pièces d'argent
grecques, belges, Napoléon III et toutes
pièces d'argent et or (sans) françaises et
écus suisses).

VIN NATUREL, la pièce 200 litres, fco port,
tût réglé, 400 francs, BARDON VALETTE, St-
Césaire, Gard. Ech. 3 francs timbres.

GRAINES

SPECIALITÉS

BETTERAVES
CAROTTES
RUTABAGAS

Mon **THEBAULT**

3, Quai Flesselles - NANTES - Tél. 124.30

CATALOGUE FRANCO

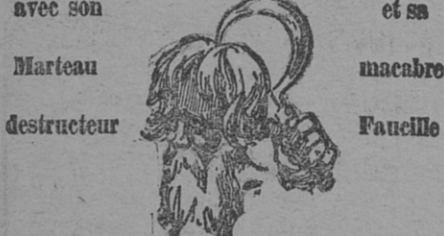
La vague rouge

S'INFILTRE

DANS LE MONDE ENTIER

après avoir ensanglanté et bouleversé la Russie

Elle vous menace vous-même



du sort de ce malheureux

Pour en connaître la puissance, lisez

La Vague Rouge

seule revue spécialisée, dont la documentation pré-
cise et universelle vous renseignera chaque mois sur
le Mouvement bolchéviste et le Mouvement
antibolchéviste.

Elle est indispensable aux publicistes, aux tra-
vailleurs intellectuels et manuels, aux ouvriers et
aux paysans que trompe le communisme, comme
à tous ceux dont il prépare l'écrasement.

BUREAUX : 28, rue de Madrid, PARIS (8^e)

Le Numéro (68 pages) : 2 fr.

ABONNEMENT ANNUEL : 24 fr. - ÉTRANGER : 30 fr.

R. O. 373.410 Compte de chèques postaux : Paris 1006.64

Élevage Rationnel et Économique

Allaitement des Veaux et Porcelets

Engraissement des Animaux

par le

PLASMOGÈNE

Le plus Puissant Stimulant de l'Appétit

Etablissements du PLASMOGÈNE

BLAIN (Loire-Inf^e)

Et chez tous les Grainetiers, Epiciers, etc.

En Hiver,

POLYMERISEZ VOS CÉRÉALES AU

Pyralion

Schloësing

qui détruit

En Été,

TRAITEZ VOS VIGNES AVEC

Bouillie

Schloësing

Soufres Noirs

Bouillie Cupro-

Arsenicale

et Nicopoudre

En Automne,

VITRIFIEZ A SEC VOS SÈVES DE CÉRÉALES À LA

Vitrioline

Schloësing

Toute l'Année, TRAITÉZ VOS VINS,

DÉSINFÉCTEZ VOS FÛTS ET FOUTRES AU

SOUFRE SANS COULEUR, GLORIA-SCHLO-

SING, SUPÉRIEUR AUX MÊMES SOUFRES.

Usines : SCHLOESING F^{rs} & C^o, MARSEILLE

A NANTES CHEZ MM.

GUILLON et ROBERT, 9, rue de la Paix.

MARTINETTY, 10, quai du Port-Maillard.

A VENDRE

BELLE FERME

et EXPLOITATION VITICOLE 30 hect., à 50 ki-
lomètres de Nantes, louée à prix d'argent et à
demi-fruits. Rev. net 7 %. Bâtim. état neuf.
S'adresser à M. GUIBÉ, 12, rue de Bouillé, à
Nantes.

LE

PETIT PARIS

fait le VÊTEMENT pour HOMMES
ET LE FAIT BIEN !

Voir actuellement ses

COSTUMES DE SPORT

EN TISSUS DE TRÈS BONNE QUALITÉ

aux prix exceptionnels de

250 et 195 fr.

LE PETIT PARIS

fait le Vêtement pour Hommes
et le fait bien !

BAPTEMES

FABRIQUE DE DRAGEES

ROUX-RETIENE

2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143.93

GUEUDET

NANTES - 10, Rue Crébillon - NANTES

Costumes HOMMES, nuances nouvelles 89, 110, 125, 175 fr.
JEUNES GENS... 79, 99, 110, 150 fr.
ENFANTS... 25, 39, 49, 55 fr.

Costumes Touristes - Pare-Pousière - Culottes Tennis et Alpagas

TOUT LE VÊTEMENT, HOMMES, DAMES, ENFANTS

GUEUDET HABILLE BIEN

Les Machines à Coudre "STELLA" sont fabri-
quées dans

une des plus importantes usines du monde. La production annuelle s'élève à
190.000 machines. 3.000.000 sont en usage.

Les Meubles "STELLA" sont en bois très sec et ne se
déforment jamais. La marche

est douce, rapide et silencieuse.

Les Machines à Coudre "STELLA" sont
garanties

10 ans contre tout vice de construction.

Vente exclusive en gros : Fonteneau, NANTES, et au détail : chez tous les
bons Agents de Cycles, à des prix sans concurrence.

Chaussures PAUL

8, Rue d'Orléans - NANTES

Des Prix

De la Qualité

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

1, Rue Haudaudin, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES

O. PILLET, pharmacien - TELEPHONE 9.08

DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

BIASSE DE PRIX

N'achetez pas un Terrain au bord de la Mer

avant d'avoir visité le nouveau Quartier de **LA RUDELIÈRE** (Lotissement approuvé par arrêté préfectoral
du 10 Décembre 1928).

LES SABLES-D'OLONNE

EAU - GAZ - ELECTRICITE - TOUT A L'EGOUT

Son PARC PUBLIC de 40 hectares entièrement boisé et son TERRAIN DE SPORTS

unique, ses TENNIS-CLUB et son HIPPODROME, sa MERVEILLEUSE PLAGE et son

REMBLAI incomparable. - 4 express par jour. - Climat délicieux. - Saison de Mai à Novembre

S'adresser à MM. IMBERT et ALONZO, 12, Avenue Godet, aux SABLES-D'OLONNE